

Plan de services en français

Plan de services en français 2026-2027

Ministère de l'Agriculture

This document is also available in English under the title of: "French-language Services Plan 2025–2026.»

Message du sous-ministre, Jason Hollett

Je suis heureux de présenter le Plan de services en français 2026-2027 du ministère de l'Agriculture.

Le ministère de l'Agriculture s'engage à respecter les dispositions de la Loi sur les services en français et de son règlement en continuant à assurer le suivi des demandes de services en français et en faisant mieux connaître les services en français offerts grâce à l'initiative « Hello/Bonjour ! » ainsi qu'en consultant la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

Notre travail consiste notamment à faire progresser les stratégies qui favorisent la production et la consommation de produits alimentaires locaux. Nous souhaitons, au cours de l'année 2026-2027, mettre en place des initiatives permettant à la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse de contribuer à la promotion, à la production, à la transformation et à la consommation des produits agricoles cultivés et fabriqués dans notre province.

J'invite tous les habitants de la Nouvelle-Écosse et les partenaires du secteur à nous faire part de leurs commentaires, idées et suggestions au sujet des services en français que propose actuellement le ministère de l'Agriculture. Nous pouvons ensemble poursuivre nos efforts pour renforcer notre soutien à la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et notre collaboration avec elle.



Jason Hollett
Sous-ministre

25 février 2026

Date

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le Plan de services en français du Ministère présente ce qui a été fait en 2025-2026 et ce qui sera fait en 2026-2027 pour favoriser la prestation de services en français.

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les gens de la Nouvelle-Écosse doivent avoir accès, en français, à des services gouvernementaux de qualité, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées dans tout le gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français.

Le Ministère attache une grande importance à ce partenariat, car il lui permet de continuer à comprendre les besoins de la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous invitons les gens de la Nouvelle-Écosse à demander au gouvernement des services en français. Nous encourageons également les membres de la communauté acadienne et francophone à s'exprimer en participant aux agences, conseils et commissions qui sont régulièrement annoncés par le Bureau du Conseil exécutif. Comme nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de votre avis sur nos progrès et de vos commentaires et questions en communiquant avec notre coordonnatrice des services en français. Pour déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnatrice des services en français :

Julie Lacourcière

Courriel : Julie.Lacourciere@novascotia.ca

Tél. : 782-370-2226

Responsable de l'engagement des employés et de la communication interne / Coordonnatrice des services en langue française / Agriculture

Services offerts en français

- Des services en français sont proposés dans le cadre du programme « Hello/Bonjour! » dans différentes régions de la province.
- Divers projets et activités sont offerts aux écoles en français afin de faire la promotion de l'agriculture. Ces ressources s'adressent à plusieurs niveaux scolaires et couvrent diverses matières, notamment les mathématiques, les sciences et les sciences humaines.
- Certains documents concernant les programmes de financement destinés aux nouveaux venus dans le secteur agricole ont été traduits et restent disponibles en français.
- Les services d'inspection mettent à la disposition des clients divers documents d'information en français.
- Les programmes, conseils et documents du gouvernement fédéral sont mis à la disposition des clients dans les deux langues officielles.
- Le Ministère publie un plan annuel de services en français.

Communication en français avec le public

Le Ministère répond, dans la langue de leur choix, aux demandes orales et écrites de la communauté acadienne et francophone, des établissements et des entreprises. Cela comprend les demandes liées aux documents relatifs à la facturation et à l'administration de projets.

Des membres francophones du personnel, aux bureaux d'Antigonish et de Bible Hill, offrent des services initiaux en français dans le cadre du programme *Bonjour!* et aident les clients francophones. Lorsqu'un soutien supplémentaire est nécessaire, le Ministère fait appel à des services de traduction professionnels pour assurer la qualité des traductions.

Dans le cadre de leur orientation, les nouveaux employés reçoivent des conseils sur les processus à suivre pour servir les clients francophones. Le Ministère continue de faciliter la participation du personnel aux cours de français offerts par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie afin de renforcer les compétences en français de l'ensemble du personnel.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2025-2026

- Les appels, demandes de renseignements et demandes d'aide reçus en français ont fait l'objet d'un suivi dans cette langue.
- Les nouveaux employés peuvent obtenir des renseignements sur les services en français auprès de la coordonnatrice des services en français.
- Des documents sont fournis aux classes francophones dans le cadre du programme *Agriculture in the Classroom*, ainsi que des ressources pour les niveaux primaire et secondaire. Afin de faire découvrir l'agriculture aux élèves des écoles francophones, il y a actuellement 22 ressources pour les cours et trois livres.
- Les employés ont reçu des mises à jour sur les services en français à l'échelle du gouvernement, y compris l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie*, le programme *Bonjour!* et les cours de français financés par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie.
- Les employés et la haute direction ont été davantage informés sur les exigences de la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- La coordonnatrice des services en français a représenté le Ministère lors des réunions mensuelles du Comité de coordination des services en français.
- Le Plan de services en français a été publié sur le site Web du Ministère.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2026–2027

Objectif 1 : Renforcer les cadres relatifs aux services en français

- Intégrer les services en français au processus de planification ministérielle, s'il y a lieu.
- Apporter un soutien à l'apprentissage du français chez les employés.
- Mieux informer les employés sur les ressources disponibles en français en diffusant ces informations sur les canaux de communication internes, dont le site intranet destiné au personnel.
- Intégrer l'information sur les services en français dans les séances d'orientation destinées à tous les nouveaux employés.

Objectif 2 : Engagement auprès de la communauté acadienne et francophone.

- Afficher le panneau du programme *Bonjour!* pour informer le public que nous faisons des efforts pour offrir des services en français.
- Envisager de tenir des consultations avec les membres de la communauté francophone ainsi que de fournir des documents en français et des services d'interprétation si cela est nécessaire.
- Travailler en étroite collaboration avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement, y compris l'obtention de conseils sur les consultations publiques et la traduction de documents.

Objectif 3 : Créer et offrir des programmes et des services en français

- Faire connaître le secteur de l'agriculture dans les écoles à l'aide de matériel dans les deux langues officielles.
- Sensibiliser davantage les employés aux exigences de la *Loi sur les services en français* et de son règlement.
- Accroître l'offre active de services en français aux clients en encourageant le personnel à suivre des cours de français et en améliorant la visibilité et la promotion du programme *Bonjour!*
- Continuer de faire traduire en français les documents pertinents et le contenu des sites Web du Ministère.

- Continuer d'envisager la traduction de nouveaux documents de promotion et de programmes de sensibilisation du secteur.

Le ministère de l'Agriculture reconnaît l'importance de la communauté acadienne et francophone et s'engage à collaborer avec elle pour y faire progresser le secteur. Le Ministère continuera de consulter l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour trouver des façons d'améliorer son soutien en augmentant sa capacité en français et en offrant des ressources et des services dans cette langue.